



p.6 - grand angle :

**Cœur de Savoie :  
un territoire aux mille facettes**

# Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que les élus de Cœur de Savoie se sont vu remettre par l'ADEME le label TETE (Territoire Engagé pour la Transition Ecologique) le 19 novembre dernier au salon des maires qui s'est déroulé dans le cadre du congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

Ce label récompense l'exemplarité de la politique Energie-Climat menée par notre communauté ces dernières années. Il reconnaît aussi l'engagement pris pour les années qui viennent de poursuivre la mise en place de politiques ambitieuses en matière de transition écologique, abordant notamment les questions de rénovation de notre patrimoine bâti, de mobilité durable, d'accélération de production d'énergies renouvelables, mais aussi d'assainissement ou de réduction des déchets.



Vous découvrirez dans ce magazine de nombreux articles traitant de ce sujet dans la rubrique « mon territoire en transition ». Je souhaite ici remercier les élus et les services de Cœur de Savoie qui s'investissent sur toutes ces questions de développement durable et font ainsi de notre Communauté de communes une collectivité innovante au niveau national malgré sa petite taille.

En cette fin d'année 2024, la France traverse de nouveau une crise politique et financière complexe. L'état du monde ne cesse de se détériorer un peu partout avec un nombre croissant de personnes en danger en raison de multiples urgences convergentes : les crises sanitaires, les catastrophes naturelles ou encore les conflits armés en Ukraine ou au Proche et au Moyen Orient.

Je souhaite que cette nouvelle année nous permette de retrouver confiance dans l'avenir et de vivre heureux en Cœur de Savoie où les élus ne renoncent pas à ce qui les rassemble depuis dix ans : construire un territoire durable et solidaire.

Je vous présente, au nom de tous les élus de Cœur de Savoie une très heureuse année 2025 !

## SOMMAIRE

p. 3  
**EN BREF**

p. 4 & 5  
**RETOUR EN IMAGES**  
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 11  
**GRAND ANGLE**  
Cœur de Savoie : un territoire aux mille facettes

p. 12 à 19  
**MON TERRITOIRE EN TRANSITION**

- Des aides pour gérer votre forêt
- Le photovoltaïque
- La plus importante opération d'autoconsommation collective de France

p. 20 & 21  
**DÉCRYPTAGE :**

- Construction d'un technicentre
- Métier : accompagnatrice de transport scolaire

p. 22 à 28  
**CŒUR DE SAVOIE EN ACTIONS**

- Le métier d'assistante maternelle
- Alpespace densifie ses espaces économiques
- Bilan saison culturelle 2024

p. 29  
**J'AI TESTÉ POUR VOUS**  
France services Cœur de Savoie

p. 30 & 31  
**ILS FONT CŒUR DE SAVOIE**

- Paul Jenft
- Famille Tessier

p. 32  
**INFOS PRATIQUES**



Magazine de la Communauté de communes N° 21

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédactrice en chef : Eve BUEVOZ /  
Rédaction : Services de la Communauté de communes / Conception et réalisation : Service communication /  
Crédits photographiques : Alain Doucé, Ademe, Communauté de communes Cœur de Savoie, Office de Tourisme  
et des loisirs Cœur de Savoie, Lionel Montico, Gilles Verlucco, Mme Marca, Envinergy, Freepik, Acti'Val73, IFSC /  
N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /  
Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Ma Bonne Impression /

# en bref

## Coeur de Savoie récompensée pour sa politique en matière d'énergie et de climat

La Communauté de communes Cœur de Savoie a obtenu le label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » 4 étoiles. La commission nationale du label a salué « la mise en œuvre d'une politique en matière d'énergie et de climat prometteuse ». Ce label a été remis à la Présidente de Cœur de Savoie ce 19 novembre 2024 en présence de Sylvain Waserman (président de l'ADEME) et Agnès Pannier-Runacher (Ministre de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques).

Deux communes du territoire ont également reçu le label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » : 4 étoiles pour Montmélián et 2 étoiles pour Porte-de-Savoie.



## Zone à Faibles Émissions mobilité : consultation du public

Avec 3 mois de décalage par rapport à ce qui était annoncé précédemment, les véhicules dits « non classés » seront interdits dans les communes de l'aire urbaine chambérienne dont quatre de Cœur de Savoie (Chignin, Porte-de-Savoie, Montmélián et une partie de Sainte-Hélène-du-Lac) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Une consultation du public est organisée du 6 au 31 janvier 2025 afin que chacun puisse prendre connaissance des conditions de mise en œuvre et donner son avis sur le projet. Vous retrouverez toutes les informations sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr) et dans les mairies concernées.

## Cœur de Tarentaise en visite sur le territoire

Fabrice Pannekoucke, Président de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise et Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes était en visite sur le territoire pour échanger avec élus et techniciens de Cœur de Savoie en matière de politique de rénovation d'habitat et de stratégie de développement de la chaleur renouvelable.



## Zoom sur l'association Parrains Par Mille

Créer des relations qui réparent et renforcent le lien social, c'est le but de Parrains Par Mille (PPM), une association de parrainage et de mentorat de proximité dont l'antenne savoyarde est dirigée par Karine Pirmaier. Accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs isolés, vulnérables, marginalisés ou fragilisés par leur contexte social, culturel ou familial, constituer des binômes pour les aider à se construire et avoir confiance en leur potentiel, c'est le quotidien des antennes PPM en France. PPM met en relation un parrain/une marraine ou un mentor bénévole et un filleul qui vivent à proximité l'un de l'autre, qui vont apprendre à se connaître, à s'apprécier, pour partager des activités sportives, culturelles ou simplement conviviales.

Quelques heures suffisent pour faire la différence : à raison de deux rencontres par mois, les bénévoles partagent des temps de loisirs avec leur filleul.

L'antenne savoyarde recherche activement des bénévoles sur la Combe de Savoie pour accompagner des enfants et jeunes entre 3 et 21 ans. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à prendre plus de renseignements sur [www.ppm-asso.org](http://www.ppm-asso.org) ou à contacter directement l'antenne savoyarde : [73@ppm-asso.org](mailto:73@ppm-asso.org) et 06 16 51 23 33.



# ça s'est passé en Cœur de Savoie

## Spectacle d'ouverture du Mois du développement durable

Petits et grands ont assisté au spectacle « Z-D Zone à la dérive » à Cruet, le 22 septembre dernier. Programmé en ouverture du Mois du développement durable en Cœur de Savoie, ce spectacle est inspiré de la surconsommation humaine et sa génération de déchets.



## Cœur de Savoie lauréate du Challenge mobilité

Comme chaque année, les agents de Cœur de Savoie ont participé au Challenge mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône Alpes. La Communauté de communes a remporté le premier prix de la catégorie « Petites villes et territoire rural de plus de 50 salariés » pour la deuxième année !



## Des marchés de producteurs sur le territoire

L'association « Les marchés de la Combe » propose 5 marchés annuels sur des fermes du territoire : ici à la ferme de Carmintran le 2 juin 2024 (Planaise). Cœur de Savoie, dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, soutient cette association qui promeut le terroir et le «consommer local».



## Le bois ça vous branche !

Les espaces jeunes de Cœur de Savoie ont proposé une sortie « Le bois ça vous branche ! » mercredi 25 septembre. Cet événement unique en son genre vise à promouvoir les métiers du bois et de la forêt. Il est organisé par le Parc des Bauges avec de nombreux partenaires. Au cours de l'après-midi, Cloé, Elio, Louis et Quentin ont pu assister à des démonstrations de bucheronnage et de sciage, rencontrer des professionnels de la filière et échanger avec des élèves et des enseignants du lycée professionnel du Grand Arc.

## De nombreux sites de compostage collectif sur le territoire

28 sites de compostage partagé sont mis à disposition des habitants dans 14 communes du territoire. 8 d'entre eux sont installés dans des établissements collectifs (dont 4 écoles et le collège de Saint-Pierre-d'Albigny). Ces 8 sites ont permis de sortir de la poubelle d'ordures ménagères près de 10 tonnes de déchets dont plus de 6 tonnes uniquement pour le collège !



# Cœur de Savoie : un territoire aux mille facettes

Connaissez-vous toute la richesse et la beauté de notre territoire ?  
Partez à la découverte de ces pépites qui font l'exception de Cœur de Savoie et prenons-en soin !



## Centre historique de Montmélián

Le centre ancien restauré de Montmélián est un bel exemple d'architecture urbaine savoyarde : maisons à façades étroites, passages couverts, anciens hôtels particuliers style Renaissance, devantures d'anciennes échoppes.



**L'Arclusaz**  
et son synclinal perché, témoin de l'histoire géologique du massif des Bauges.



#### Les Tours de Montmayeur

Il s'agit d'un site médiéval sur lequel perdurent les vestiges d'une motte castrale datée du XII<sup>ème</sup> siècle, toujours dominé par la tour Nord-Est s'élevant à plus de 20 m au dessus du sol.

**Où ?** Sur la commune de Villard-Sallet.



#### Le Lis martagon

Cette espèce assez présente sur le territoire est menacée par la cueillette. On peut la retrouver dans les 3 grands massifs bordant le territoire.



**La Haute traversée de Belledonne - GR738**

Itinéraire incontournable pour les amoureux de la nature et de l'itinérance en montagne : 11 étapes, 150km pour partir à la découverte des alpages de montagne. Ici, le cirque des Férices et le Pic du Frêne, point culminant du territoire à 2 807 m d'altitude.  
**Où ?** Sur la commune d'Arvillard.



**Le lac Saint-Clair**

Petit lac naturel entouré d'une zone humide remarquable, ses passerelles et pontons invitent à la promenade et à la détente.  
**Où ?** Sur la commune de Détrier



**Le Château de Miolans**

Perchée sur un éperon fortresse spectaculaire  
**Où ?** Sur la commune de



**Les pépinières viticoles**  
 Le savoir-faire des pépiniéristes savoyards est reconnu dans toute la France et même au-delà : Allemagne, Suisse, Italie, Afrique du Sud, Australie, Californie...



rocheux adossé au massif des Bauges, cette domine la Combe de Savoie.  
 Saint-Pierre-d'Albigny



**La vallée des Huiles**

Petit écrin de verdure hors du temps au pied de la chaîne de Belledonne, la vallée des Huiles est un endroit propice à la détente, aux balades et à la découverte des villages typiques qui la jalonnent.

**Où ?** Sur la commune du Pontet



### Val Pelouse

Cet alpage situé à 1700 m d'altitude était autrefois une station de ski, qui a été démantelée au milieu des années 80. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits. On peut désormais y goûter des myrtilles, randonner en famille ou découvrir les joies du vol libre.

**Où ?** Sur la commune d'Arvillard



### La cascade du Pichut

Dévalant le torrent du Rouselet, la cascade du Pichut vous invite entre vignes et forêt en vous faisant profiter des panoramas alentours.

**Où ?** Sur la commune d'Apremont



### Notre Dame de Myans

Lieu de culte et d'histoire édifié au 15<sup>ème</sup> siècle, la Vierge dorée est érigée en mémoire de l'effondrement du mont Granier le 24 novembre 1248.



## Des aides pour gérer votre forêt avec Sylv'ACCTES

La Communauté de communes Cœur de Savoie a renouvelé son adhésion pour 3 ans à l'association Sylv'ACCTES afin de contribuer à la bonne gestion des forêts sur son territoire.

Déclarée d'intérêt général, cette association a été créée pour **encourager et accompagner une gestion forestière vertueuse, favorisant l'adaptation au changement climatique et répondant aux enjeux écologiques, sociaux et économiques**. Grâce à la contribution de collectivités, entreprises mécènes, particuliers, partenaires forestiers et associations de protection de la nature, Sylv'ACCTES permet aux propriétaires forestiers d'accéder à une expertise technique et à des financements pour réaliser des actions de structuration et de diversification des peuplements forestiers. L'association propose une sylviculture progressive et s'appuie en priorité sur les dynamiques de régénération naturelle.

**Les aides pour les propriétaires privés peuvent atteindre 70% du montant des travaux**, elles sont conditionnées au respect des itinéraires sylvicoles définis collectivement pour chaque territoire partenaire à travers un Projet Sylvicole Territorial (PST). L'accompagnement du propriétaire par un gestionnaire professionnel (GFP ou Expert forestier) et la réalisation d'un plan de gestion aligné avec les objectifs du PST sont des préalables à l'engagement dans un itinéraire Sylv'ACCTES.

Le territoire Cœur de Savoie est intégralement couvert par les PST des massifs de Belledonne, des Bauges et de Chartreuse.

### Monter son dossier de demande d'aide financière

Renseignez-vous sur <https://sylvacctes.org> pour connaître les itinéraires sylvicoles qui correspondent à vos parcelles. La surface minimale des unités de gestion engagées est de 2 hectares mais **pour les petits propriétaires forestiers il est possible de se regrouper**.

Exemples de travaux financés : diagnostic sylvicole, martelage de coupe d'irrégularisation, désignation de tiges d'avenir et d'arbres à conserver, travail sur la régénération naturelle (dégagement, cassage, annélation, taille de formation, détourage localisé, crochetage, répulsif...), complément de régénération....

En Cœur de Savoie, la forêt couvre 16 700 ha du territoire. Les 2/3 de cette surface sont détenus par des propriétaires privés ! Vous faites peut-être partie des 9 000 propriétaires de forêt privée !

Contactez votre gestionnaire forestier pour vérifier votre éligibilité et monter un dossier.

### Plus d'infos :

- **Sylv'ACCTES :**  
Jean-Sébastien JACQUET  
[jean-sebastien.jacquet@sylvacctes.org](mailto:jean-sebastien.jacquet@sylvacctes.org)
- **Cœur de Savoie, service agriculture et forêt :**  
Guy CHAUVIN - [guy.chauvin@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:guy.chauvin@cc.coeurdesavoie.fr)  
06 35 03 56 79

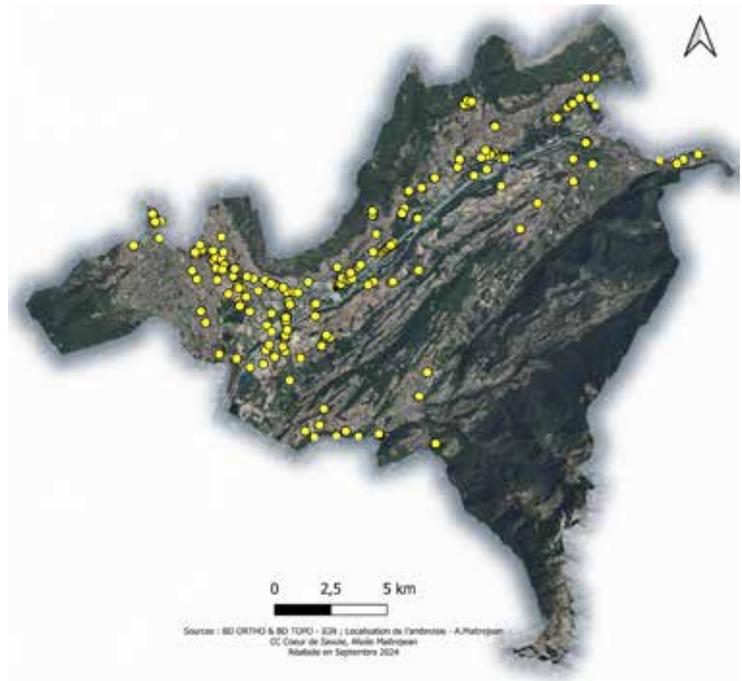
# L'Ambroisie est bien présente en Cœur de Savoie

L'ambroisie est une plante au pollen fortement allergisant qui impacte notamment la santé. La présence de cette plante invasive peut aussi avoir des répercussions sur l'agriculture (baisse de récoltes) et sur la biodiversité (concurrence avec les espèces locales).

**Il est indispensable d'agir à tous les niveaux, chacun pouvant apporter sa participation dans la lutte en restant vigilant ou en signalant sa présence sur la plateforme « Signalement ambroisie ».**

Au regard des enjeux liés à l'ambroisie à feuilles d'armoise, le service environnement de la Communauté de communes a accueilli, pendant 6 mois, une stagiaire afin de suivre l'évolution de cette plante sur le territoire. Plusieurs missions lui ont été confiées, notamment la rencontre et l'échange avec les différents référents communaux ambroisie, ainsi que la sensibilisation d'une classe de primaire, à l'école de Cruet. Mais la principale mission consistait à réaliser un inventaire, le plus complet possible, de l'ambroisie sur l'ensemble du territoire de Cœur de Savoie.

Cependant, cette cartographie n'est pas exhaustive compte tenu de l'étendue de notre territoire. C'est pourquoi, nous comptons sur vous pour nous aider à détecter cette plante en réalisant les signalements sur <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>.



## En chiffres :

- 205 signalements au total ( ● sur la carte)
- 154 signalements réalisés dans le cadre du stage
- 25 communes sur 41 impactées par l'ambroisie

## À la découverte de la biodiversité du territoire



Sortie « Randonnée, pique-nique et biodiversité » à Rotherens

### Quoi de mieux qu'une sortie « nature » pour découvrir la biodiversité qui vous entoure ?

C'est dans cette optique que le service environnement de Cœur de Savoie organise des sorties gratuites et ouvertes à tous.

En 2024, ces animations ont rencontré un vif succès avec une centaine de personnes qui a pu en profiter. 8 animations ont été proposées sur diverses thématiques telles que la forêt, les mares, les papillons de nuit, les animaux de la montagne, etc.

De nouvelles sorties seront organisées en 2025 : consultez régulièrement la rubrique « événements » sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr) pour découvrir les prochaines dates ou télécharger le programme annuel 2025.

## Du changement dans les déchèteries de Cœur de Savoie

Afin d'optimiser le fonctionnement des équipements, de respecter la réglementation et de valoriser les déchets produits sur le territoire, des changements sont intervenus dans les déchèteries de Cœur de Savoie depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024 :

- **Pour les particuliers :**

Le volume des déchets que vous apportez en déchèteries, ne sera plus comptabilisé. À la place, vous disposez de 30 passages dans l'année. Attention : votre carte d'accès sera toujours nécessaire pour accéder à la déchèterie.

Les agents d'accueil des déchèteries de Cœur de Savoie sont présents pour vous orienter vers les bonnes filières. En effet, les objets que vous apportez sont valorisés à condition d'être déposés au bon endroit. Quand ils sont en bon état, l'agent d'accueil proposera toujours le réemploi en premier lieu (conteneurs collectés par la recyclerie Fibr'Ethik à Saint-Pierre-d'Albigny, Chamoux-sur-Gelon et Porte-de-Savoie).

N'hésitez pas à poser vos questions aux agents d'accueil, ils sont là pour vous aider au bon geste de tri !

- **Pour les professionnels :**

Vos déchets ne seront plus acceptés en déchèteries publiques. Il existe des déchèteries professionnelles situées à Porte-de-



Savoie et Barraux, et des sites de dépose gratuits, pour les déchets du bâtiment, via la filière Responsabilité Elargie du Producteur (REP). Sur le territoire de Cœur de Savoie, on recense 10 déchèteries et lieux de collectes pour les professionnels et 12 de plus dans les secteurs de Chambéry, Albertville et Pontcharra. Le service déchets peut transmettre aux professionnels concernés, les coordonnées complètes de tous ces lieux selon les flux (également disponible sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)).

## L'amiante, un déchet dangereux, à prendre au

L'amiante a été longtemps utilisé dans de nombreux matériaux de construction notamment pour ses propriétés isolantes. En raison du caractère cancérigène de ses fibres, l'usage de l'amiante a été totalement interdit en 1997. Toutefois, il est toujours présent dans de très nombreux bâtiments construits avant cette date. En vieillissant ou en étant dégradée par un perçage, ponçage, une découpe... la matière devient friable, se casse et libère des fibres microscopiques qui restent dans l'air ambiant.

Lors de travaux de rénovation, vous pouvez faire intervenir des entreprises qui vont gérer le désamiantage, le transport et le traitement. Si vous réalisez les travaux vous-même, de nombreuses précautions sont à prendre pour manipuler et stocker les déchets amiantés (plus

d'infos : <http://agirpourlatransition.ademe.fr>)

### Mise en place d'une collecte en déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny, en 2025

Pour répondre aux besoins des habitants des 14 communes autour de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon, Cœur de Savoie va proposer un nouveau service de collecte d'amiante lié, sous conditions. Les habitants des autres communes de Cœur de Savoie peuvent s'adresser au SIBRECSA pour une collecte sous conditions, à la déchèterie du Cheylas.

4 matinées, avec inscription obligatoire, seront organisées en 2025, à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny pour collecter



*Illustration issue du guide « Bricolage dans votre logement. Attention à l'amiante ! » – co-réalisé par les Ministères de l'environnement et*

## Frelon asiatique : une lutte coordonnée pour une meilleure efficacité

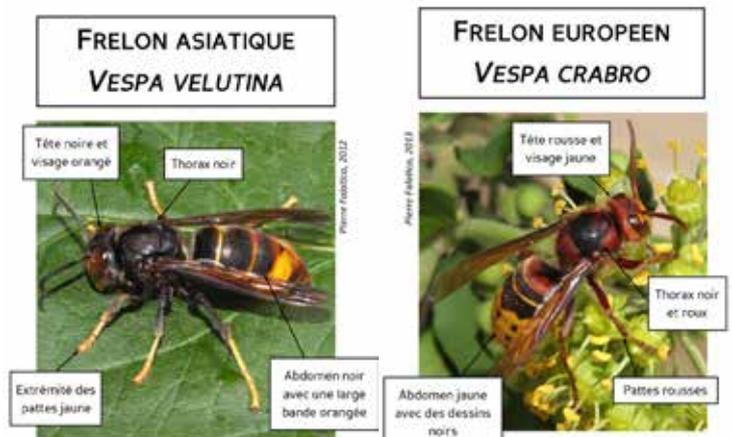
Le frelon asiatique est un insecte invasif plus sombre que son « cousin » le frelon européen et avec une large bande orangée au bout de son abdomen. Il pose de nombreux problèmes aux apiculteurs en attaquant leurs ruchers mais également à la population de par sa dangerosité (piqûres, nids à proximité d'habitations...). En 2024, le nombre de signalements sur la Savoie a explosé, passant de 600 à plus de 1200 et le nombre de destructions de nids est passé de 347 à 1061.

En anticipation de cette explosion de la prolifération, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'est associée à toutes les communes du territoire pour proposer, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une lutte coordonnée contre le frelon asiatique en lien avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de la Savoie.

Sur les 263 nids signalés en Cœur de Savoie en 2024, 233 nids de frelons asiatiques ont fait l'objet d'une intervention de destruction, soit par un désinsectiseur bénévole du GDSA (101 interventions) soit par un désinsectiseur professionnel (132 interventions). Ces interventions sont prises en charge à 50 % par la Communauté de communes, le reste étant partagé par les 41 communes en fonction de leur population.

### Que faire en cas de suspicion de nid de frelons asiatiques ?

1. Je réalise un signalement sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) : une photo, une localisation, un nom et un numéro de téléphone sont nécessaires.
2. Le référent local analyse et traite ce signalement en général dans la journée (en soirée).
3. Si le nid de frelons asiatiques est confirmé, le référent transmet les éléments à un désinsectiseur agréé.
4. Le désinsectiseur reprend contact avec la personne ayant signalé le nid pour programmer une intervention.
5. Les informations sur le nid détruit (date, taille, lieu, ...) sont ensuite saisies dans un tableau récapitulatif transmis en fin d'année à la Communauté de communes.



## sérieux

des matériaux d'amiante lié. Les habitants intéressés devront d'abord remplir un formulaire d'inscription. Si la demande est conforme, le service déchets proposera une date et un horaire précis de rendez-vous pour la collecte, ainsi qu'un rendez-vous obligatoire préalable. Les informations de sécurité, de manipulation et de stockage ainsi que l'achat de « big bag » spécifique pour le transport des déchets amiantés seront transmises lors de ce rendez-vous obligatoire.

Tous les renseignements et le formulaire d'inscription seront accessibles sur le site [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr).

# Accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire : le photovoltaïque

**La Communauté de communes poursuit son action en matière de transition énergétique sur le territoire et multiplie les projets permettant la production d'énergies renouvelables en Cœur de Savoie.**



## Le photovoltaïque : un développement en nette accélération

Au-dessus de nos têtes, le soleil : inépuisable (avant un bon moment), disponible partout, beaucoup de bonnes raisons nous poussent à utiliser le soleil comme source d'énergie.

### Le photovoltaïque : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une technologie permettant de convertir l'énergie solaire (photons) en énergie électrique par l'intermédiaire de cellules photovoltaïques assemblées dans un panneau photovoltaïque.

Exposé au soleil, le panneau devient un générateur électrique qui recueille de la lumière et la transforme en électricité. La quantité d'électricité produite dépend de la puissance maximale du panneau, exprimée en Watt crête (Wc), de l'ensoleillement et de son rendement (la quantité d'énergie électrique qu'il peut fournir en fonction de l'ensoleillement qu'il reçoit). L'électricité continue fournie par le panneau est ensuite convertie en électricité alternative grâce à un onduleur. Elle est ensuite intégrée au réseau électrique privé ou public en fonction du raccordement de l'installation.

Le photovoltaïque est désormais considéré comme une technologie compétitive, fiable, durable et revalorisable.

C'est une énergie locale que l'on peut partager et sur laquelle on peut investir en collectif dans le cadre des centrales villageoises telles que le Solaret en Cœur de Savoie.

## Le photovoltaïque en Cœur de Savoie :

Tous les scénarios de transitions énergétiques (ADEME, RTE, Négawatt...) s'appuient sur un déploiement massif du solaire photovoltaïque pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone en 2050.

Avec 824 installations solaires photovoltaïques en fonctionnement en Cœur de Savoie pour une production de 4.2 GWh (sources : ORCAE données 2022), le solaire photovoltaïque reste encore une filière très loin derrière le bois énergie (362 GWh) et l'hydroélectricité (52 GWh). Les perspectives de développement du photovoltaïque à horizon 2030 sont néanmoins majeures (63 GWh). La priorité de développement est donnée sur les sites anthropisés : toitures de bâtiments (publics, entreprises, logements), parkings existants et terrains dégradés (anciennes décharges, gravières...). À titre d'exemple, pour atteindre nos objectifs à horizon 2030, il conviendra d'équiper la moitié des toitures individuelles en photovoltaïque.

## Estimer le potentiel de son toit !

Une installation solaire photovoltaïque sur un toit peut produire entre 20 à 40 kWh par m² par an. L'investissement est très soutenable et le retour sur investissement est très court.

Le cadastre des toitures permet de simuler en fonction de la surface et de l'orientation à pouvoir produire. Les toitures peuvent être transférées en photovoltaïque thermique ou photovoltaïque. Les effets de synergie sont à prendre en compte. L'installation est simple et peut être réalisée par un particulier ou une entreprise spécialisée.

**Ces douze communes de Cœur de Savoie ont-elles des projets ?**



Accueil l'Hermine à Saint-Jean-de-la-Porte

## z le potentiel de votre

tion en toiture de 3-6 kWc (5-10 panneaux m<sup>2</sup>) peut couvrir entre 20 et 50% des besoins selon ses modes de consommation et il est intéressant de couvrir la totalité d'une surface exposée de capteurs photovoltaïques.

Le solaire de Cœur de Savoie permet de quelques clics la capacité d'une toiture à produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité (par des panneaux photovoltaïques) ou en chaleur (par des panneaux solaires thermiques). Le cadastre solaire prend en compte les ombres portées (immeubles, arbres, etc.), ainsi que l'orientation et l'inclinaison des toitures. Les propriétaires peuvent ainsi identifier, grâce à un code couleur, si leur toiture est propice à l'installation de panneaux solaires, connaître le coût de l'investissement et évaluer l'équilibre économique de l'installation sur leur toiture.

Les derniers mois, 1 619 habitants de Savoie l'ont consulté alors pourquoi pas rendez-vous sur : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## 6 idées reçues sur le photovoltaïque

Rares sont les filières qui suscitent autant d'idées reçues que le photovoltaïque. Avec l'appui de l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire), en voici quelques-unes :

**C'EST CHER !**

**FAUX**



Avec le développement de la filière, le photovoltaïque a bénéficié d'une constante réduction de ses coûts. En 2006, 1 m<sup>2</sup> de capteur coûtait 600 €, alors qu'en 2024 il n'est plus que de 50 € ! Au global, une installation photovoltaïque est rentabilisée financièrement au bout de 5 à 12 ans.

**ÇA NE DURE PAS LONGTEMPS !**

**FAUX**



La garantie de fonctionnement sur les capteurs est de 30 ans minimum et la baisse de production est très faible (0.7 % /an en moyenne).

**ÇA NE SE RECYCLE PAS !**

**FAUX**



Le taux de valorisation et de recyclage de la filière en France est aujourd'hui de 94 % avec une première unité industrielle dédiée au recyclage des panneaux solaires à Rousset dans les Bouches du Rhône.

**ÇA CONSOMME PLUS D'ÉLECTRICITÉ QUE ÇA NE PEUT EN PRODUIRE !**

**FAUX**



Il faut environ 1 à 1,5 an pour que le bilan énergétique soit nul (rapport entre l'énergie consommée par la fabrication, l'installation, le recyclage et l'énergie produite).

**ÇA UTILISE DES MATÉRIEAUX RARES ET TOXIQUES !**

**FAUX**



Il n'y a pas de matériaux rares. Une installation photovoltaïque est constituée à 78 % de verre, à 10 % d'aluminium, à 7 % de plastiques et à 5% de métaux et semi-conducteurs.

**TOUT EST FABRIQUÉ EN ASIE !**

**FAUX**



Si aujourd'hui 92 % des panneaux sont fabriqués en Asie, 75 % des emplois solaires sont des emplois locaux (installation, suivi et maintenance) et il existe encore en France plusieurs fabricants de panneaux photovoltaïques.

## Glossaire

**Bois énergie** : désigne l'utilisation du bois à des fins énergétiques, pour produire principalement de la chaleur et de l'électricité après transformation.

**Gwh** : unité d'énergie correspondant à mille millions de watts heure ou un million de kilowattheures.

**Hydroélectricité** : il s'agit de transformer l'énergie gravitaire des lacs, des cours d'eau et des marées, en électricité.

**Neutralité carbone** : il s'agit de viser l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et ce que notre territoire est capable d'absorber via les écosystèmes gérés par l'être humain (forêts, prairies, sols agricoles, zones humides...). Cela correspond à diviser par 6 les émissions de GES d'ici 2050.

## Un parc solaire innovant et flottant sur Porte-de-Savoie



Début 2021, la société Hélioslite, implantée au Bourget du Lac, a sollicité la Communauté de communes Cœur de Savoie afin de tester en grandeur réelle un nouveau système de flotteurs photovoltaïques. Fidèle à sa volonté d'engager la transition énergétique sur son territoire, Cœur de Savoie a mis à disposition une partie d'un plan d'eau lui appartenant à l'entrée du parc d'activités d'Alpespace. Ce site, situé entre l'autoroute et l'Isère, devient donc un démonstrateur pour la mise en œuvre d'un nouveau produit répondant à des problématiques de matériau (aluminium au lieu de plastique), de transport (fabrication des flotteurs en partie sur site), de recyclage, d'impact sur le plan d'eau (moins occultant que les solutions existantes).

Cette centrale photovoltaïque, installée à l'été 2024, produira 830 MWh d'électricité par an pendant 30 ans soit la consommation électrique de 150 foyers hors chauffage.

## La plus importante autoconsommation collective de France est en Cœur de Savoie

L'autoconsommation collective est un moyen de partager l'électricité entre producteurs et consommateurs en utilisant le réseau public d'électricité. Ceci permet d'avoir accès à une électricité renouvelable, moins carbonée et moins chère que l'électricité du réseau.

Nous vous l'annonçons dans le mag N°19 : plusieurs centrales solaires photovoltaïques de Cœur de Savoie alimentent en électricité verte les bâtiments de la Communauté de communes.

Depuis, le mouvement s'est quelque peu accéléré... 13 communes de Cœur de Savoie ont rejoint ces opérations et la société SH de Chavort, producteur hydroélectrique sur la commune de Montmélián, a associé sa centrale de production d'une puissance de 2 MW aux moyens de production de Cœur de Savoie.

Cette association fructueuse fait de cette opération d'autoconsommation collective la plus importante opération d'autoconsommation collective en France : 2,5 MW de puissance cumulée, 7,6 GWh de production d'énergie partagée et 330 sites de consommation répartis dans un périmètre de 10 km autour de la centrale hydroélectrique. Grâce à ce modèle, **une partie de la consommation des communes est couverte par la production d'électricité locale à un tarif maîtrisé sur plusieurs années.** Cela augmente la résilience des acteurs locaux face aux incertitudes du marché de l'énergie.



Cen

Savoie

Au-delà de l'appui de la Communauté de communes Cœur de Savoie, plusieurs acteurs locaux du solaire ont collaboré sur cette réalisation. L'entreprise Hélioslite est à l'origine de cette conception particulièrement innovante de flotteurs. Le groupe ARaymond a industrialisé la conception, la fabrication et commercialise désormais cette solution. La coopérative Enercoop AURA a porté la réalisation de cette centrale permettant un accès à une électricité renouvelable à coût maîtrisé et stable pour l'ensemble de ses clients.

Le Plan Climat de Cœur de Savoie prévoit une très nette accélération du déploiement du solaire photovoltaïque. La technologie de flotteurs expérimentée par ce projet pourrait donc se voir déployée à plus grande échelle sur d'autres plans d'eau artificiels du territoire tels que les anciennes gravières.



Centrale hydroélectrique à Montmélian © Envinergy

## Alpespace éclaire mieux et consomme moins



A la suite d'un travail de diagnostic de l'éclairage public de ses zones d'activité en 2020, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'est engagée en 2021 dans un Plan pluriannuel de modernisation en s'appuyant sur deux leviers : la sobriété (adapter et optimiser la puissance de l'éclairage aux besoins et éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit) et l'efficacité (en remplaçant les anciennes lampes par des LEDs). L'objectif est double : éclairer mieux, à bon escient et consommer moins.

Après la rénovation complète du parc d'activités du Héron en 2022, les 400 points lumineux du parc d'activités d'Alpespace ont été rénovés entre 2023 et 2024.

Ces travaux ont permis de diviser par sept la consommation énergétique des secteurs rénovés (valeurs observées entre septembre 2023 et septembre 2024). Cette économie d'énergie est due pour 45 % à l'amélioration de l'efficacité des luminaires, à 35 % à l'extinction entre 23h et 5h et 20 % à l'abaissement du niveau d'éclairage à partir de 21 h. A titre de comparaison, l'ensemble des économies d'énergie liées à ce programme de rénovation (220 MWh/an) couvre la totalité des besoins énergétiques de la Pyramide à Alpespace.

Les travaux se termineront en 2025 avec notamment les zones d'activités de Saint-Pierre-d'Albigny, Montmélian et Porte-de-Savoie (Plan Cumin).

Cette opération a bénéficié du soutien financier de :



## Construction d'un technicentre : un nouvel espace d'accueil pour les usagers et de travail pour les agents



**Afin d'améliorer l'accueil de ses usagers et d'optimiser les espaces de travail de ses agents, la Communauté de communes Cœur de Savoie a entrepris la construction d'un «technicentre», avenue Paul Louis Merlin à Montmélián, qui accueillera les services techniques de la collectivité à l'été 2025.**

Ce nouveau bâtiment qui regroupera tous les services du pôle Environnement et Ingénierie technique (assainissement, déchets, environnement, espaces verts et maintenance bâtiments) ainsi que le service facturation de l'assainissement, répond à plusieurs besoins.

L'accueil des usagers sera facilité et regroupé au sein d'un seul bâtiment pour tous ces services.

Ce «technicentre» permettra ensuite de mutualiser les espaces communs (vestiaires, sanitaires ...) et de regrouper en un seul lieu tous les espaces de stockage de la Communauté de communes disséminés aujourd'hui sur plusieurs sites. Cette opération permettra à Cœur de Savoie d'effectuer de nombreuses économies de charges de loyers. En effet, afin de palier le manque d'espaces de travail et de stockage, la Communauté de communes loue actuellement de nombreux locaux sur le territoire qui seront ainsi libérés.

### **Un bâtiment performant et respectueux de l'environnement**

Dans un souci de performance énergétique et de

respect de l'environnement, le futur «technicentre» sera doté de 279 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques à des fins d'autoconsommation et de revente du surplus de la production. Une pompe à chaleur alimentée par des sondes géothermiques sera installée, elle assurera le chauffage l'hiver et le refroidissement l'été.

Le réemploi de matériaux a également été étudié en lien avec la matériauthèque de Chambéry. Enfin, le site sera pourvu d'une aire de lavage des véhicules alimentée par la récupération d'une partie des eaux de pluies.

Le projet a été confié au cabinet Insolite Architecture de Chambéry.

### **Financement du projet**

Le montant des travaux s'élève à 3 421 000 € HT dont 47 500 € HT pour les panneaux photovoltaïques et 85 000 € HT pour la géothermie.

L'Etat accorde une subvention de 300 000 € HT, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Une subvention de 40% est attendue par l'ADEME sur la partie géothermie, le dossier est en cours d'instruction.

L'ouverture au public est prévue à l'été 2025. L'accueil des usagers, pour toute demande relevant de ces services, sera ainsi effectué dans ce nouveau bâtiment.



# Portrait d'agent :

## Catherine, accompagnatrice transport scolaire

**Catherine est accompagnatrice de transport scolaire depuis 8 ans. Nous l'avons rencontrée pour qu'elle nous parle de son métier :**

### **En quoi consiste le métier d'accompagnatrice de transport scolaire ?**

Mon rôle est d'accompagner les enfants de maternelle et de primaire pour chaque trajet qu'ils effectuent avec le car scolaire qui les emmène de leur domicile à l'école. Je m'occupe de la ligne 1073 qui va de Châteauneuf à l'école de Coise. Cette année, j'ai la responsabilité de 18 enfants de maternelle et 8 enfants d'élémentaire.

Nous effectuons 4 rotations par jour : le matin, le midi et le soir. Les parents me confient leurs enfants à l'arrêt de car et je m'assure qu'ils se rendent à l'école en toute sécurité.

J'ai mis en place des règles que les enfants connaissent bien afin que le trajet se déroule le mieux possible. Notre petit rituel pendant le trajet est de les réciter de façon ludique.

### **Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?**

J'adore être au contact des enfants ! Au fil des années, on crée des liens assez forts avec les familles.

Les horaires me permettent de m'épanouir dans une activité professionnelle adaptée à ma condition de santé. Je travaille 15h par semaine et j'ai mes mercredis et les vacances scolaires.

Je suis en binôme avec Eric, le conducteur de car, depuis 5 ans. Nous formons une équipe efficace et complémentaire et nous nous entendons vraiment bien.

### **Quelles sont les qualités nécessaires pour effectuer ces missions ?**

Il faut savoir être patient et parfois faire preuve de fermeté afin de garantir la sécurité de tous. Les règles que j'ai instaurées permettent de fixer un cadre commun à tous les enfants sans que ce soit une contrainte !

Je suis très à l'écoute des enfants et j'essaie d'anticiper au maximum les conflits afin que le trajet se déroule le plus possible dans le calme. Je fais aussi beaucoup de médiation avec eux.

### **Quel a été votre parcours pour accéder à ce poste ?**

Après avoir travaillé pendant de nombreuses années dans le secteur du prêt-à-porter, j'ai eu des problèmes de santé qui m'empêchaient d'exercer un emploi à temps plein. J'ai donc effectué un cursus MDPH\* de découverte des métiers afin de me reconverter et de trouver un emploi plus adapté à ma condition de santé. J'ai postulé à la Communauté de communes pour le poste d'accompagnatrice de transport scolaire et j'ai ensuite suivi une formation avec le CNFPT\* afin de me familiariser avec les contraintes de sécurité notamment.

Cet emploi concilie parfaitement ma vie professionnelle et ma santé, j'ai enfin trouvé un équilibre !

\* MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées - CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

# Le métier d'assistante maternelle

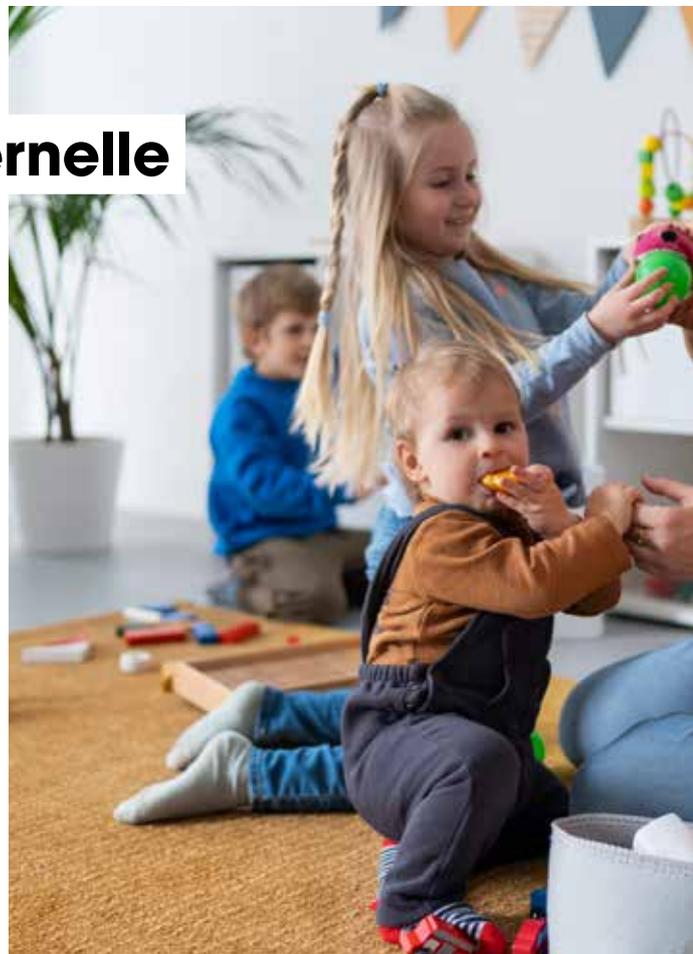
Véritable professionnelle de la petite enfance, l'assistante maternelle accueille à son domicile ou en Maison d'Assistante Maternelle un ou plusieurs enfants dans un espace adapté et sécurisé. Elle veille au bien-être physique et affectif, à l'épanouissement et au développement des enfants avant leur entrée à l'école.

L'exercice de ce métier nécessite un agrément et une formation délivrés par le Conseil Départemental via le service PMI (Protection Maternelle et Infantile). Les assistantes maternelles sont également accompagnées par les RPE (Relais Petite Enfance) du territoire qui proposent régulièrement des temps collectifs et des activités d'éveil. Ces moments de rencontres permettent aux enfants de développer leurs interactions sociales et aux professionnelles de pouvoir échanger autour du métier et de leurs expériences.

En 2023, Cœur de Savoie comptait 256 assistantes maternelles agréées. Néanmoins, on constate une baisse de leur nombre au niveau départemental et national, ce qui engendre des difficultés pour les jeunes parents et leur famille en quête d'un mode de garde.

## Alors pourquoi pas vous ?

Si vous souhaitez travailler auprès de jeunes enfants, favoriser leur éveil, vous épanouir dans un métier passion, à votre domicile, alors être assistante maternelle peut vous intéresser. Vous pouvez vous rapprocher du RPE de votre secteur pour plus d'informations.



## Anaïs, assistante maternelle à Détrier, témoigne :



**Anaïs**

assistante maternelle à Détrier

### Depuis combien de temps exercez-vous ce métier et pourquoi l'avoir choisi ?

J'ai 32 ans et je suis assistante maternelle depuis 6 ans. J'ai auparavant travaillé comme animatrice en centre aéré où j'ai passé mon BAFA, puis en crèche où j'ai obtenu mon CAP Petite Enfance en candidat libre. Suite à plusieurs expériences, j'ai préféré travailler dans une micro-crèche, car il s'agissait d'une petite structure d'orientation Montessori.

Après avoir passé 3 ans en crèche, j'ai décidé de demander mon agrément pour être assistante maternelle. Il était certain pour moi que j'allais continuer à travailler auprès d'enfants en bas âge mais la collectivité ne me convenait plus : j'avais besoin d'organiser le déroulement de mes journées et des activités proposées, de m'adapter aux rythmes de l'enfant et non aux horaires de l'établissement.

### Qu'est-ce que vous appréciez le plus ?

Mes journées sont très différentes en fonction des enfants, de la météo, des activités prévues. A chaque arrivée d'une famille, il s'agit d'un renouveau et nous créons des liens, parfois forts, avec les enfants et même certains parents. Je me sens valorisée dans mon métier, car j'ai une grande responsabilité vis-à-vis des enfants que j'accueille.

J'aime préparer des activités à thème en avance, par exemple des bacs sensoriels. J'apprécie aussi tout particulièrement le moment du repas où nous prenons le temps d'échanger autour de bons petits plats faits maison ou parfois lors d'une sortie pique-nique.

### Quels sont vos lieux ressources ?

En binôme, avec une autre assistante maternelle, nous aimons nous retrouver pour partager des activités au parc, au lac, etc.

Je profite régulièrement des activités de la ludothèque pour des moments autour du jeu, ainsi que de la médiathèque pour écouter des contes et faire découvrir l'univers des livres aux enfants. Nous avons également la chance d'avoir un Relais Petite Enfance qui nous propose un large panel d'activités tout au long de l'année.

### Quels conseils donneriez-vous à des personnes intéressées par ce métier ?

Pour exercer cette activité professionnelle, il me semble très important d'avoir l'accord de l'ensemble de sa famille, qui vit dans le lieu d'accueil. L'idéal est d'avoir un espace dédié exclusivement à l'accueil des enfants pour séparer sa vie personnelle et professionnelle. Il faut aussi être très organisée pour un bon déroulement de la journée. Mais le plus important pour moi, est d'aimer passer beaucoup de temps avec de jeunes enfants car certains font de longues journées chez l'assistante maternelle.

### Vos conseils aux parents qui hésitent à se tourner vers l'accueil individuel ?

Un accueil collectif permet souvent d'avoir des locaux plus grands et mieux adaptés à certains jeux et activités. Cela permet aussi d'avoir plusieurs copains et des adultes différents en charge de l'enfant alors que l'accueil individuel se fera dans un cadre familial, plus «cocooning».



En Cœur de Savoie, les assistantes maternelles ont la chance d'avoir un Relais Petite Enfance proche de chez elles ce qui permet d'avoir des activités, des rencontres avec d'autres professionnelles et d'autres enfants, les petits évoluent donc dans un milieu semi-collectif.

## Fête du jeu pluvieuse, fête du jeu heureuse !



La 8<sup>ème</sup> édition de la fête du jeu s'est déroulée le samedi 28 septembre à Valgelon-La Rochette. A cette occasion, les différents services à la personne de la Communauté de communes Cœur de Savoie se sont mobilisés pour proposer de nombreux espaces de jeu.

Malgré des conditions météo pluvieuses, près de 400 personnes de tous âges, venues de tout le territoire, ont ainsi pu profiter des stands jeux de société, Kapla®, jeu de rôle, marché miniature, jeux géants en bois, d'animations à la médiathèque et d'un espace bébé 0-3 ans.

Cette année, le service mobilité s'est associé à l'équipe pour proposer des parcours vélo enfant ainsi que des essais de Vélos à Assistance Électrique. Une zone de gratuité a également permis aux familles de venir déposer leurs anciens jeux et d'en récupérer d'autres : 143 jeux ont ainsi été échangés !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2025.

## Journée Petite Enfance : rires, jeux et gourmandises

La 21<sup>ème</sup> édition de cette journée sur le thème « La petite enfance en mouvement » s'est déroulée le samedi 5 octobre dernier à Cruet.

Organisée par le Centre Socio Culturel La Partageraie, en partenariat avec des habitants et des partenaires locaux, les jeunes enfants ont pu profiter d'activités variées et complémentaires : labyrinthe géant à balles (fabrication en carton), balades en poney avec la ferme équestre Le chemin des vignobles, espace BB mou' (sensibilisation à la motricité libre), atelier alimentation sur le thème du goûter...

Grâce à une équipe dynamique de 29 bénévoles (dont 16 jeunes de l'animation Jeunesse de La Partageraie) et 18 professionnels, le public toujours aussi nombreux (près de 480 participants dont la moitié d'enfants) était au rendez-vous tout au long de la journée.

Une bulle de bonne humeur, d'énergie, d'idées, d'échanges et de complicité, avec une envie de revenir l'année prochaine !



**Je suis parent d'un jeune enfant, où trouver des informations concernant les modes de garde ?**

Le RPE de votre secteur peut vous aider à trouver le ou la professionnel(le) qui répondra le mieux à vos besoins et à vos attentes. Vous y trouverez également des informations sur vos obligations en tant que parent employeur et les démarches à effectuer pour mettre en place le contrat. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose aux familles qui remplissent certaines conditions de bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (CMG).



**d'infos**

RPE Cœur de Savoie  
www.coeurdesavoie.fr

## Alpespace densifie ses espaces économiques

Imaginé par Roger Rinchet, alors Maire de Montmélian, dans les années 80, le projet de parc d'activités Alpespace a été mis en œuvre la décennie suivante par une procédure de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Dès l'origine, la vocation industrielle du site a été affichée comme une priorité. Dans un premier temps, les aménagements ont été prévus sur 100 hectares, puis une extension en 2016 a permis de disposer de 30 hectares de foncier économique supplémentaires.

40 ans après le projet décidé par les élus locaux de l'époque, le succès de ce parc d'activités économiques n'est plus à démontrer. En effet, le site compte aujourd'hui plus de 3 000 emplois et plus de 200 entreprises, dans des secteurs d'activité variés comme la gestion de l'énergie et l'automatisation, la métallurgie, l'agroalimentaire, ou encore, l'aménagement de la montagne. Ce poumon économique de Cœur de Savoie est positionné sur un axe stratégique à la croisée des vallées. Il a aussi tiré son épingle du jeu grâce à des aménagements qualitatifs et accueillants.

### Combiner développement économique et sobriété foncière

Au cours des 15 dernières années, les implantations se sont accélérées et Alpespace arrive bientôt au bout de ses capacités foncières. Le parc d'activités dispose, en effet, de moins de 10 hectares encore constructibles. De plus, la loi « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) du 20 juillet 2023 a amorcé un changement d'ère en matière d'aménagement,



avec l'impérieuse nécessité de combiner développement économique et sobriété foncière.

Un travail a ainsi été mené, en 2023, par les élus de Cœur de Savoie pour densifier l'occupation du sol sur les surfaces existantes à Alpespace, donnant des possibilités aux entreprises en place de s'agrandir, ou, aux futures implantations, d'optimiser leurs projets immobiliers dans ce contexte de rareté foncière. C'est ainsi que les derniers aménagements de voiries ont été revisités sur l'extension. La voie Darwin qui va se construire en 2025 dans le secteur sud du parc, verra son emprise réduite par rapport au projet initial, afin de laisser plus d'espaces constructibles aux entrepreneurs.

Par ailleurs, les règlements d'urbanisme des deux communes

## L'économie circulaire en Cœur de Savoie : une dyna



Inauguration du PECCS en présence des entreprises adhérentes - 14 novembre 2024 à Alpespace

L'économie circulaire est une approche qui vise à optimiser l'utilisation des ressources en réduisant les déchets, en favorisant le réemploi et en mutualisant les pratiques entre acteurs d'un territoire. En Cœur de

Savoie, cet enjeu devenu central s'est concrétisé en 2022 avec la création du Pôle Économie Circulaire de Cœur de Savoie (PECCS), à l'initiative de Fibr'Ethik, de la Communauté de communes et de l'association SoluCir.

Le PECCS s'inscrit dans une volonté commune de développer des projets concrets pour les entreprises du territoire, en réponse à leurs attentes croissantes. Son lancement officiel a eu lieu en janvier 2023 à Alpespace, lors d'un événement rassemblant plus de 50 participants, dont une trentaine d'entreprises locales. Cette rencontre a permis de poser les bases d'une stratégie territoriale autour de l'économie circulaire, avec notamment deux axes prioritaires : l'écologie industrielle et territoriale (EIT) et l'accompagnement des entreprises pour mutualiser les ressources et optimiser la gestion des déchets dans les parcs d'activités.

Des actions concrètes ont été initiées dès 2022, comme la réutilisation de mobilier professionnel ou des ateliers de



sur lesquelles s'étend le parc, Porte-de-Savoie et Sainte-Hélène-du-Lac, sont également en cours d'évolution. Les nouvelles règles favoriseront la densification des usages sur les parcelles, en permettant de : reconstruire sur des surfaces déjà bâties, réhabiliter les friches, réduire la distance d'implantation des bâtiments par rapport aux limites de propriété, construire des bâtiments plus hauts, encourager les projets de taille plus modeste, partager des locaux d'activités...

**Avec la densification des usages sur les espaces économiques, c'est un chantier d'ampleur qui démarre pour mieux répondre aux besoins des entreprises, tout en consommant moins de foncier.** Alpespace s'adapte ainsi aux exigences actuelles, tout en conservant son ADN de parc d'activités qualitatif et attractif.

## Économie collective

sensibilisation au réemploi. Ces initiatives ont montré l'intérêt des entreprises du territoire pour aller plus loin dans la transition vers des pratiques plus responsables.

La Communauté de communes Cœur de Savoie a également adhéré en 2023 au réseau SoluCir, renforçant ainsi ses partenariats avec d'autres collectivités engagées dans l'économie circulaire. SoluCir propose régulièrement des rencontres et des événements pour échanger autour des bonnes pratiques dans divers secteurs, notamment celui de la montagne, avec des initiatives locales qui se multiplient, comme la revalorisation des plastiques dans l'industrie touristique.

La dynamique s'est poursuivie en 2024 avec un programme riche en événements : visite de la matériauthèque Enfin! Réemploi, ateliers autour de l'écologie industrielle et territoriale ou encore inauguration du Club des Entreprises PECCS. Autant de rendez-vous qui ont permis de faciliter les synergies et de promouvoir l'écologie industrielle.

## Lutter contre la vacance des locaux commerciaux

Soutenir le dynamisme commercial des centres-bourgs de nos communes, c'est s'assurer qu'un local commercial qui ferme ses portes ne restera pas trop longtemps inoccupé. C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes et les communes de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette ont décidé de recruter un manager de commerce.

Il a un rôle de facilitateur, de pivot, sur la question de la rotation commerciale : il met en lien les créateurs ou repreneurs avec les propriétaires de locaux commerciaux, les commerçants et/ou partenaires pour soutenir la réalisation de nouveaux projets, au plus près des besoins locaux.

**Plus d'informations :**

[morgane.le\\_corre@cc.cœurdesavoie.fr](mailto:morgane.le_corre@cc.cœurdesavoie.fr)



## Pour un accès à la culture pour tous au plus près des habitants.

Chaque été, la Communauté de communes Cœur de Savoie propose à tous les habitants une grande variété de spectacles gratuits dans des lieux choisis avec soin pour permettre au plus grand nombre de personnes d'accéder à la culture à proximité de chez eux.

C'est ainsi que la saison estivale a été lancée avec une représentation le 26 juin à Coise de la Cie La Baraque à Plumes en partenariat avec le festival Chap' en fête, porté par Thomas Comby, de Topicha. Ce spectacle familial des « Frangines du guidon » accueilli sous chapiteau a été applaudi par près de 150 spectateurs conquis par ce duo clownesque, acrobatique, musical et interactif. Un vélo, des contes et 2 frangines qui s'emballent mais ne perdent jamais les pédales !

Les cinés plein air en place depuis plusieurs années ont repris leurs quartiers d'été dès fin juin pour 8 séances proposées en partenariat avec les communes de Chamousset, Villaroux, Valgelon-La Rochette, Coise, Hauteville, La Croix de la Rochette, Montmélian et Chignin. Certaines séances ont malheureusement dû être rapatriées en intérieur à cause d'une météo capricieuse mais cela n'a pas empêché petits et grands de profiter du 7<sup>ème</sup> art avec la diffusion de films d'aventure, de comédies et de dessins animés.



Nous avons aussi accueilli « Le piano du lac » pour la quatrième édition avec un nouveau spectacle « Marinero » qui mêlait poésie, piraterie et humour. Un moment suspendu pour les 500 spectateurs venus applaudir à la lueur du soir les artistes dans le cadre magique des lacs Saint-Clair à Détrier et Saint-André à Porte-de-Savoie.



## Coup de pouce mobilité jeunes : un premier bilan prometteur

Le dispositif «Coup de pouce mobilité jeunes», lancé en avril 2024 par la Communauté de communes, permet aux jeunes du territoire de bénéficier d'une aide financière pour l'obtention du BSR, du code ou du permis de conduire, sous certaines conditions.

Cette opération rencontre un vif succès, preuve qu'elle répond aux besoins des jeunes du territoire et de leurs familles. Une trentaine de dossiers ont été reçus, et 20 jeunes ont déjà participé à l'atelier Mobil' jeunes, condition nécessaire à l'obtention de l'aide financière. Proposé par l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc en coopération avec le service mobilité, cet atelier permet aux jeunes de prendre conscience de l'impact de leur mobilité sur l'environnement et de comprendre les impacts des transports sur le climat.

Cette expérimentation réussie en Cœur de Savoie se poursuivra en 2025.

**Plus d'infos :** [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Un réseau de 400 km de randonnée à partager

La Communauté de communes Cœur de Savoie est fière de gérer un réseau de plus de 400 km de sentiers de randonnée qui sillonnent notre magnifique territoire. Ces chemins traversent des paysages façonnés par la main de l'homme (Alpages, vignes, forêts), offrant ainsi aux randonneurs une immersion dans l'héritage culturel de la région.

En 2023, la Communauté de communes a publié une carte de randonnée qui met en avant cette offre variée, facilitant ainsi l'accès à ces espaces. Bien que la majorité de ces sentiers soit des chemins publics, certains traversent des propriétés privées. Pour garantir leur accès et leur bon entretien, il est essentiel que des conventions de passage soient signées entre les propriétaires fonciers et le gestionnaire des sentiers.

### Pourquoi signer une convention ?

1. Désengagement de responsabilité : en signant cette convention, les propriétaires fonciers se dégagent de toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents sur le sentier. La Communauté de communes se charge de la gestion des randonneurs et des risques associés.
2. Entretien pris en charge : l'entretien des sentiers est entièrement assuré par Cœur de Savoie, vous n'aurez donc pas à vous en soucier.
3. Protection de vos terrains : en balisant les itinéraires, la Communauté de communes limite l'impact des randonneurs sur vos parcelles, préservant ainsi vos terrains de dégradations non contrôlées.



De plus, il est important de noter que cette convention peut être révoquée.

### Pour aller plus loin ?

Si un sentier traverse votre propriété, la Communauté de communes vous contactera pour formaliser l'autorisation de passage. Vous pouvez également nous contacter directement pour obtenir davantage d'informations.

En signant cette convention, vous contribuez à la valorisation du territoire tout en vous protégeant juridiquement. Les sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) en Cœur de Savoie sont balisés en jaune pour les chemins de petites randonnées et en rouge et blanc pour les sentiers de grande randonnée.

**Plus d'infos :** Adrien Rochet, en charge des activités de pleine nature en Cœur de Savoie : [apn@coeurdesavoie.fr](mailto:apn@coeurdesavoie.fr).

**Ensemble, préservons et valorisons ce patrimoine exceptionnel tout en respectant les droits de chacun !**

## Les écoliers de Cœur de Savoie ont relevé le défi de l'écomobilité



Vendredi 04 octobre 2024, 17 écoles du territoire ont participé à la 4ème édition du «Défi des écoliers mobilité» organisé par la Communauté de communes. Voici les résultats :

- Grand gagnant : école Les Champs à Arbin - 90,9% des écoliers présents le 04/10 sont venus en vélo, à pied, en covoiturage ou en transport scolaire
- Catégorie marche : école de Saint-Jean-de-La-Porte - 68,4% des écoliers présents le 04/10 sont venus à pied (la marche comprend les piétons, les trottinettes, le skate, le pédibus)
- Catégorie vélo : école intercommunale La Chavanne-Planaise - 33,3% des écoliers présents le 04/10 sont venus à vélo
- Catégorie covoiturage : école Amélie Gex à Montmélian - 17% des écoliers présents le 04/10 sont venus en covoiturage.

Bravo aux écoliers du territoire qui ont relevé le défi lancé par Cœur de Savoie !

## Un dispositif pour soutenir les copropriétés

La Communauté de communes Cœur de Savoie s'engage pour venir en aide aux copropriétés en difficulté sur son territoire.

### Qu'est-ce que le POPAC ?

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés (POPAC) est un dispositif d'accompagnement gratuit des copropriétés présentant une absence de syndic, des problèmes de gestion, des impayés de charges...

### Concrètement ?

Le dispositif est animé par un référent POPAC, juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Savoie.

Le référent aide les copropriétés à :

- s'organiser : mise en place d'un syndic bénévole ou professionnel, aide à l'organisation des assemblées générales, mise à jour du règlement de copropriété... ;
- satisfaire aux obligations légales : immatriculation au registre des copropriétés, mise en place d'un fonds de travaux, souscription d'une assurance...

### Qui peut en bénéficier ?

Ce dispositif est ouvert aux copropriétaires, aux conseillers syndicaux et aux syndicats bénévoles.



### Plus de renseignements :

Référent POPAC - Alicia MORONI

Contact : copropriete@adil73.org - 04 79 69 90 20 (accueil)

Permanence à la France services Cœur de Savoie de Valgelon-La Rochette, le 4ème mardi du mois (après-midi) sur rendez-vous au 04 79 69 90 20.



## Acti'Val73 : un an d'inclusion et de dynamisme local

L'Entreprise à But d'Emploi (EBE), Acti'Val73, a soufflé sa première bougie, le 1<sup>er</sup> septembre 2024, forte d'un bilan encourageant et en pleine expansion.

Créée dans le cadre de l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », l'entreprise à but d'emploi compte aujourd'hui 30 salariés.

Située à La Croix-de-La-Rochette, Acti'Val73 propose une offre de services répartie en cinq pôles : les espaces verts et multiservices, la friperie et création textile, l'atelier de réemploi du bois, la mobilité solidaire et le pôle administratif. Cela, en étant utile au territoire sans entrer en concurrence avec les entreprises locales. Des nouvelles activités seront développées en 2025.

L'atelier de réemploi du bois, par exemple, conçoit des objets artisanaux et des composteurs à partir de matériaux récupérés, valorisant ainsi l'économie circulaire, tandis que l'équipe espaces verts et multiservices propose l'entretien des espaces aux 21 communes du territoire.

**Plus d'infos :** Acti'Val73 - Sandy Da Cruz, directrice adjointe - 06 25 93 86 82



## J'ai testé pour vous :

### **Barbara EMPIS**, utilisatrice de la France services Cœur de Savoie à Valgelon-La Rochette

Barbara EMPIS, habitante de Valgelon-La Rochette et aide à domicile, fréquente régulièrement la France services de sa commune depuis 2 ans, elle nous partage son expérience.

#### **Pour quelles raisons avez-vous poussé la porte de France services ?**

N'étant pas équipée d'ordinateur ni d'internet à mon domicile, j'avais des difficultés pour effectuer la plupart des démarches administratives qui se font désormais beaucoup en ligne comme la déclaration d'impôts, le suivi des allocations familiales avec la CAF ou encore l'assurance maladie. J'ai tout de suite été épaulée par une conseillère France services qui m'a accompagnée pour prendre en main un ordinateur et les démarches que je ne maîtrisais pas.

Je venais également avec mon fils qui est rentré au collège, car il avait besoin d'accéder à l'application Pronote pour faire ses devoirs et récupérer des documents. La période des inscriptions pour l'école et les activités annexes est toujours un peu compliquée quand nous n'avons pas accès aux outils numériques. Grâce à France services, j'ai pu

facilement scanner des documents ou les imprimer, ce qui m'a fait gagner beaucoup de temps et d'énergie.

Fréquenter France services m'a aussi permis de rencontrer régulièrement mon conseiller France Travail, tout près de chez moi.

Enfin, j'ai été accompagnée par Wimoov, organisme partenaire de France services, pour la mise en place d'un emprunt afin de financer l'achat d'une voiture.

#### **Qu'appréciez-vous à France services ?**

J'aime particulièrement l'ambiance, j'ai toujours été très bien accueillie. Je trouve que le fait d'avoir tous les services dans un même lieu est très pratique, en particulier pour les personnes qui ne sont pas véhiculées. Même si je suis désormais équipée d'un ordinateur personnel, je continue à venir deux fois par mois car je retrouve un environnement propice pour mettre à jour mes papiers administratifs. C'est un lieu convivial et d'entraide où l'on peut rencontrer d'autres utilisateurs et échanger ensemble sur nos démarches.

# ils font Cœur de Savoie



## Paul Jenft ouvre la voie à de nouvelles perspectives

**Qualifié pour les JO de Paris 2024 ! Quelle ne fut pas la joie de Paul Jenft, ce Grenoblois de 21 ans lorsqu'il réalise qu'il sera l'un des deux français qualifiés pour les épreuves de combiné d'escalade (bloc et difficultés).**

Tout débute à l'âge de 7 ans au club de La Rochette. Originaire de la Chapelle Blanche, il suit les traces de sa sœur, déjà licenciée du club, pour découvrir les bases de l'escalade et pouvoir partager des moments avec son père, féru de montagne et de grandes voies.

La passion le gagne rapidement et il progresse vite. À 9 ans il commence ses premières compétitions au niveau départemental puis régional, avant d'entrer en équipe de France en 2017, à l'âge de 14 ans. Il remporte ses premiers championnats d'Europe de bloc cette même année et de difficulté en 2018. S'enchaînent ensuite une finale de coupe du monde et les championnats du monde en 2021 où il fait ses premiers podiums.

En août 2024, le voici en finale des Jeux Olympiques de Paris, et le rêve de décrocher une médaille se rapproche. Il obtient la 8<sup>ème</sup> place du combiné dans une ambiance incroyable : « J'ai vécu un moment exceptionnel ! L'ambiance

était incomparable et j'ai senti un véritable engouement des français pour l'escalade. Le fait de loger sur place, au village olympique, m'a permis de me reposer et de profiter de tous les instants de ces jeux. Je n'étais pas dans un bon jour pour cette finale, mais je ne suis pas déçu, j'ai donné le meilleur de moi-même ».

Licencié au club d'escalade de Chambéry depuis 2015, et étudiant à Polytech Grenoble, Paul s'entraîne au pôle France de Voiron près de 25 heures par semaine avec un planning aménagé pour poursuivre ses études. Il peut compter sur ses coachs, son préparateur physique, son kinésithérapeute-ostéopathe et son manager pour l'aider à préparer ses prochaines compétitions. A propos des JO de Los Angeles dans 4 ans, il nous confie « je me laisse encore un temps de réflexion car c'est un gros investissement personnel, et je sors d'une période intense. Pour l'instant je prends le temps de me reposer ».

De retour sur ses terres natales, il se rend régulièrement au club de La Rochette pour encourager les jeunes et garder contact avec son entraîneur des débuts dont la fille est aussi en équipe de France (catégorie jeunes en difficulté). « C'est sûrement le seul village de France où deux sportifs se retrouvent en équipe de France » plaisante-il.



## Pierre, Nicole et Guillaume TESSIER, « Rendre les loisirs de pleine nature accessibles à tous »

**L'entreprise TESSIER, implantée sur le parc d'activités Alpespace depuis 2019, conçoit, fabrique et commercialise du matériel handisport de pleine nature de loisir et de compétition.**

Pierre Tessier, dirigeant de l'entreprise qui porte son nom, est un passionné de ski et de technique. Tout jeune déjà, il passait son temps à bricoler des motos et des voitures dans l'atelier de son père.

L'aventure TESSIER débute à la fin des années 80, à Saint Sorlin d'Arves. A cette époque, Pierre travaille auprès de personnes en situation de handicap dans un centre de vacances géré par l'Anaé (Association Nationale d'Animation et d'Education), une association qui partage les mêmes valeurs et objectifs que Pierre, à savoir : rendre les vacances et les loisirs accessibles à tous. C'est à cette époque qu'il rencontre des personnes de l'Association des Paralysés de France qui mettent au point un fauteuil-ski destiné aux enfants. Pierre s'associe alors à ce projet pour le faire évoluer.

Il commence alors à réaliser des prototypes dans son garage pour apporter des solutions et répondre à un besoin. « Mon objectif était de créer des matériels innovants et de proposer une gamme complète d'équipements pour tous types de handicaps. » Pierre a donc démissionné de l'Anaé en 1993 pour se mettre à son compte et se consacrer au développement d'équipements handisport de pleine nature à temps plein et notamment d'un fauteuil destiné aux personnes ne pouvant pas skier de manière autonome.

Il crée l'entreprise en 1995 dans son garage. Mais rapidement, la nécessité de passer d'une entreprise « artisanale » à une entreprise plus industrielle se fait sentir : « je me suis aperçu que si on voulait quelque-chose de crédible et de viable, il fallait passer au niveau supérieur et augmenter le rythme de production. Il nous fallait aussi investir de nouveaux marchés en dehors de la France, pour pouvoir pérenniser notre activité. »

Sa femme Nicole le rejoint en 2000 pour l'aider sur la partie

administrative mais aussi à l'atelier.

Dès 1999, l'équipe de France de ski handisport fait appel à TESSIER pour équiper ses athlètes. Aujourd'hui, 80% des athlètes internationaux de ski handisport sont équipés par l'entreprise savoyarde : « nos athlètes ont obtenu 19 médailles aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2022 ! »

A partir de 2006, TESSIER dispose d'une gamme complète de produits qui s'exporte aussi à l'international et devient alors le fabricant proposant le plus large panel de matériel de ski assis au monde. A l'heure actuelle, 70% des ventes de l'entreprise sont réalisées à l'étranger dans une quarantaine de pays.

En 2009, TESSIER se tourne vers les activités d'été avec le lancement d'un fauteuil Tandem tout terrain de descente, le Cimgo, un produit unique qui permet d'ouvrir de nouvelles possibilités pour profiter de la montagne en été. Suivront un fauteuil de wakeboard en 2016, et un fauteuil tout terrain électrique en 2022, toujours dans un souci d'innovation et d'accessibilité au plus grand nombre.

Parallèlement, l'entreprise construit et anime un parcours complet de formation au pilotage de ses produits : « Le succès de nos produits demeure dans notre réseau de 60 formateurs répartis à travers le monde qui garantissent une bonne utilisation du matériel et une maîtrise du pilotage des équipements nécessaires sur ce types de produits. »

Son fils Guillaume rejoint l'aventure TESSIER en 2020 en tant que responsable commercial, administratif et financier. Cela permet à Pierre de se recentrer sur sa passion : la recherche et le développement de produits.

En 2024, TESSIER obtient la reconnaissance nationale de son savoir-faire : l'entreprise est sélectionnée par l'Elysée, pour participer au Sommet Choose France, véritable vitrine du savoir-faire français, qui s'est tenu au Château de Versailles en préambule aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

# Infos pratiques



## Eco-Énergie : Un service pour maîtriser vos factures d'énergie

Le service « Eco Énergie » de Cœur de Savoie aide les ménages vulnérables. Il vise à réduire les factures et à améliorer le confort des personnes en situation de précarité énergétique. Les services proposés :

- Diagnostic du confort dans le logement et des économies potentielles.
- Installation d'équipements pour économiser l'énergie et l'eau.
- Orientation vers un accompagnement pour les travaux d'amélioration pour les propriétaires.
- Orientation vers des aides et médiation si nécessaire.
- Une aide financière ponctuelle au paiement des factures d'énergie.

Ce service s'adresse aux ménages dont les dépenses énergétiques dépassent 8 % de leurs revenus.

Pour plus d'informations ou pour en bénéficier, contactez la Communauté de communes au 06 40 79 82 15 ou [ecoenergie@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:ecoenergie@cc.coeurdesavoie.fr).

## Prêt de mallette « économie d'énergie »

Vous envisagez des travaux de rénovation ? Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

La Communauté de communes vous prête, gratuitement, une mallette « économie d'énergie », vous permettant de mesurer les pertes d'énergie, la consommation d'électricité, d'eau et le taux d'humidité.

Plus d'infos et réservation : [www.coeurdesavoie.fr/pret\\_mallette](http://www.coeurdesavoie.fr/pret_mallette)

## Formation base BAFA

La prochaine session base BAFA se déroulera du 1<sup>er</sup> au 08 mars 2025. En 1/2 pension à Montmélian Organisée par la FOL Savoie. La Communauté de communes est partenaire de la formation sur son territoire.

**Nouveauté : dorénavant la formation BAFA est accessible aux jeunes dès 16 ans (avoir 16 ans révolus le 1<sup>er</sup> jour de la formation minimum).**

## Passeport Baby-sitter

L'édition 2025 aura lieu pendant les vacances de Pâques, les 22 et 23 avril (à Coise, lieu à confirmer).

Le dispositif est accessible aux jeunes du territoire, dès 16 ans.

Deux professionnels de la petite enfance et de l'enfance/jeunesse seront présents pour échanger et accompagner les jeunes : développement et besoins des enfants, idées d'activités ou jeux, comment gérer des fratries ou des colères, posture avec les parents... Autant de questions abordées pour rassurer les jeunes et leur permettre d'adopter une attitude professionnelle.

Ces 2 journées sont gratuites.

Inscription auprès de Laurence Guigue de l'Info Jeunes Cœur de Savoie : [informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr)

Communes : 41

Population : 38 463 habitants

Superficie : 331 Km<sup>2</sup>

Densité : 116 hab./Km<sup>2</sup>

63 délégués communautaires

214 agents Cœur de Savoie

42 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020  
73802 Montmélian Cedex  
[secretariat@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat@cc.coeurdesavoie.fr)  
tél. 04 79 84 36 27



- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1 - Apremont                     |  |
| 2 - Arbin                        |  |
| 3 - Arvillard                    |  |
| 4 - Betton-Bettonnet             |  |
| 5 - Bourgneuf                    |  |
| 6 - Chamousset                   |  |
| 7 - Chamoux s/ Gelon             |  |
| 8 - Champ-Laurent                |  |
| 9 - Châteauneuf                  |  |
| 10 - Chignin                     |  |
| 11 - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier |  |
| 12 - Cruet                       |  |
| 13 - Détrive                     |  |
| 14 - Fréterive                   |  |
| 15 - Hauteville                  |  |
| 16 - La Chapelle Blanche         |  |
| 17 - La Chavanne                 |  |
| 18 - La Croix de La Rochette     |  |
| 19 - La Table                    |  |
| 20 - La Trinité                  |  |
| 21 - Laissaud                    |  |
| 22 - Le Bourget en Huile         |  |
| 23 - Le Pontet                   |  |
| 24 - Le Verneil                  |  |
| 25 - Les Mollettes               |  |
| 26 - Montendry                   |  |
| 27 - Montmélian                  |  |
| 28 - Myans                       |  |
| 29 - Planaise                    |  |
| 30 - Porte-de-Savoie             |  |
| 31 - Presle                      |  |
| 32 - Rotherens                   |  |
| 33 - St Jean de la Porte         |  |
| 34 - St Pierre d'Albigny         |  |
| 35 - St Pierre de Soucy          |  |
| 36 - Ste Hélène du Lac           |  |
| 37 - Valgelon-La Rochette        |  |
| 38 - Villard d'Héry              |  |
| 39 - Villard Léger               |  |
| 40 - Villard Sallet              |  |
| 41 - Villaroux                   |  |